

Grande Douve et Petite Douve chez les Ruminants

Ces parasites font partie des hôtes indésirables de nos ruminants qui ont en commun de nécessiter dans leur cycle un passage par un escargot aquatique et qui ont donc une relative affinité pour les milieux humides. La fasciolose (maladie provoquée par la grande douve) se caractérise par une grande discrétion clinique mais un impact chronique entraînant des pertes de production : retard de croissance, défaut de fertilité (IVV augmenté), réduction de la quantité et de la qualité du lait, augmentation de la sensibilité aux maladies et en particulier, on constate une plus grande fréquence des maladies néonatales chez les veaux issus de mères douvées.

Ces parasites ne se trouvent que dans des zones humides ?

En effet, les douves ont un cycle qui fait appel à des hôtes intermédiaires qui sont des petits escargots aquatiques. La réalisation complète de ce cycle suppose donc que les animaux constituant l'hôte définitif du parasite à savoir nos ruminants domestiques soient en présence d'un habitat favorable à l'hôte intermédiaire c'est à dire une pâture en bordure de rivière ou avec des zones d'eau stagnante. Mais parfois, un simple abreuvoir qui déborde de façon régulière peut suffire. De plus, pour la Petite Douve du Foie, le cycle fait appel à deux hôtes intermédiaires, un petit escargot et une fourmi ; la réalisation du cycle est donc moins inféodée à un environnement constamment humide et on peut être confronté à cette parasitose en milieu sec.

Pourtant, on a l'impression que ces infestations parasitaires sont maximales en période de sécheresse ?

C'est vrai car même si la sécheresse favorise la destruction des parasites sur les pâtures, elle incite hélas les bovins à se rapprocher des dernières zones humides pour pâturer et provoque souvent piétinement et surpâturage sur des zones restreintes facilitant la réalisation du cycle et une infestation massive et soudaine des bovins.

Pourquoi ne détruit-on pas l'escargot aquatique intervenant dans le cycle des parasites ?

Au-delà de toute considération écologique qui préconise de ne pas détruire une espèce existante, il faut s'intéresser à la biologie de ces parasites qui initialement étaient connus pour avoir un hôte intermédiaire principal : la limnée tronquée.

Cependant, des études récentes tendent à montrer qu'en l'absence de ce mollusque, les larves peuvent être hébergées par d'autres gastéropodes (autres limnées, planorbes ...). Il semble donc plus approprié de travailler à réduire les environnements favorables à l'ensemble de ces mollusques à proximité des pâtures de nos ruminants domestiques. Ainsi, on préconise d'éviter de faire pâturer les bovins sur des gîtes à limnées permanents ou temporaires (voir encadré)



Notion de gîte à limnée

Zone où l'humidité constante permet l'établissement de peuplements de petits escargots aquatiques soit abondants et pérennes (gîtes permanents) soit périodiques (gîtes temporaires).

GITES PERMANENTS

Prairies à sous-sol imperméable humides en toute saison, inondables l'hiver, caractérisées par une végétation typique (ajoncs, renoncules, ...)

Rives basses des ruisseaux et rivières à bas débit, abords de source, bras morts de rivière, bords d'étangs ...

Ces zones doivent être clôturées et interdites de pâture.



GITES TEMPORAIRES

Zones à sol irrégulier : empreintes de sabots, piétinements, traces de véhicules à proximité d'un point d'eau ou de ruisseaux, zones de ruissellement, trop-plein de retenues d'eau...

On ne peut pas interdire l'accès à ces zones en général ; en revanche, il est recommandé **d'aménager les zones d'abreuvement** de façon qu'elles soient surélevées afin d'éviter d'être contaminées par les larves de ces parasites.



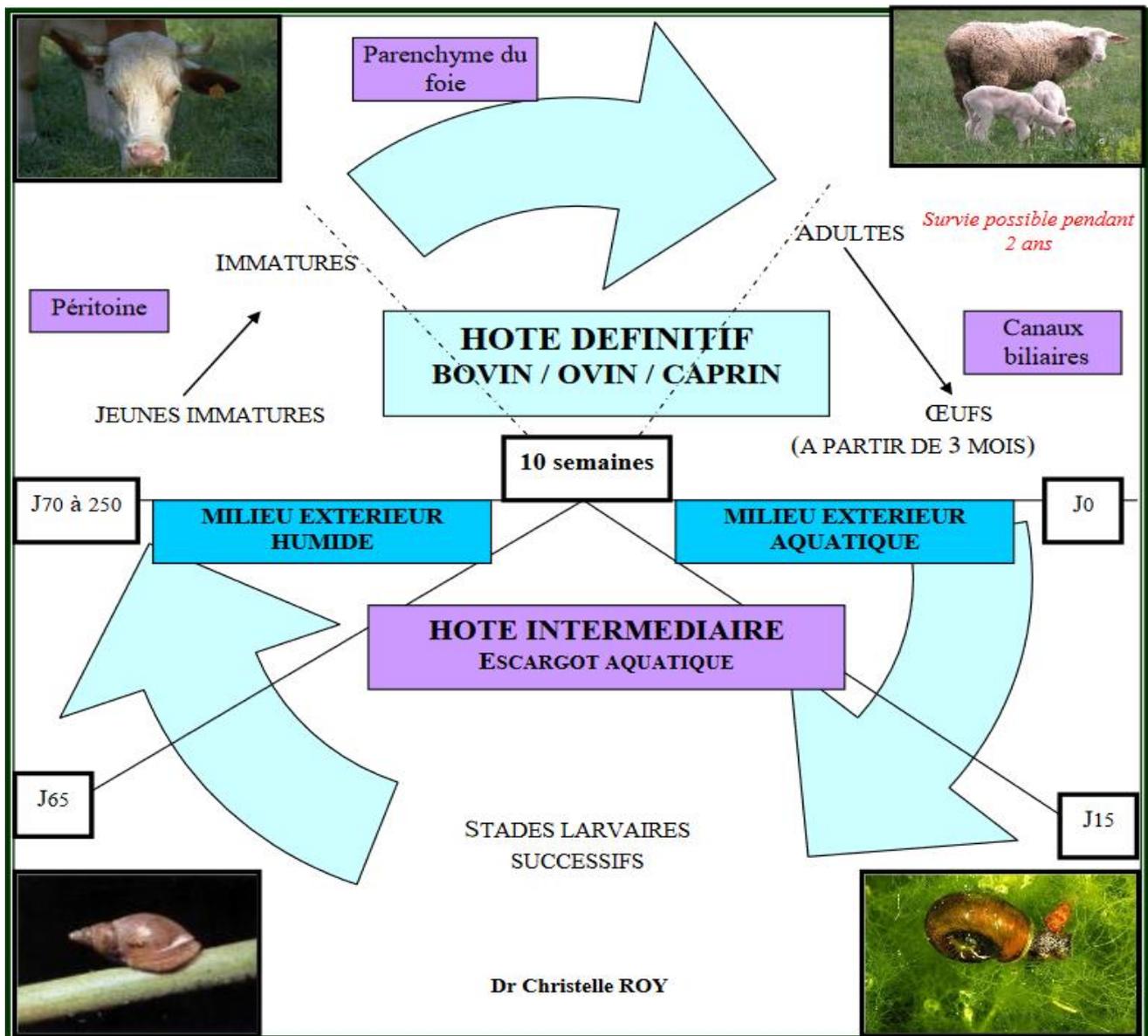
Concrètement, comment savoir si des bovins sont contaminés par ces parasites ?

L'infestation par la **Grande Douve** provoque des diarrhées assez tardives, de l'amaigrissement et une anémie progressive accompagnée parfois du « signe de la bouteille » (accumulation de liquide sous la mâchoire inférieure). Certains animaux meurent brutalement sans symptômes, d'autres vont être particulièrement abattus et fatigués... Le diagnostic clinique reste donc complexe.

Une méthode intéressante pour dépister cette parasitose semble être la recherche des anticorps spécifiques fabriqués par l'organisme contaminé par les Douves par kit Elisa. Le dépistage est réalisé sur les tubes de sang de prophylaxie avec un test Elisa sur un mélange de sang de 10 bovins. Il est le seul diagnostic suffisamment sensible pour la grande douve. Après la contamination par la grande douve, les anticorps sont présents en 2 à 4 semaines et persistent jusqu'à 20 semaines. Les tests utilisés permettent d'estimer le niveau d'infestation. Cette analyse est très intéressante sur de jeunes animaux.

Les **petites douves** lors d'une infestation importante peuvent provoquer une inflammation du foie et une dilatation des canaux biliaires ; on observe alors une perte de poids, de l'anémie, des œdèmes et des troubles digestifs.

Le dysfonctionnement hépatique lié à la présence de douve se manifeste aussi par des anomalies du métabolisme protéique pouvant occasionner des troubles de la fertilité chez les vaches et des défenses amoindries chez les jeunes faute de colostrum de qualité. La coproscopie est une méthode disponible actuellement de façon courante pour dépister les infestations de Petite Douve aussi, en complément de l'observation d'éventuels signes cliniques et parfois de remontées d'abattoir dans les cas les plus graves.



CYCLE DE LA GRANDE DOUVE DU FOIE

Comment savoir alors quels animaux il convient de traiter ?

En réalité, toute analyse confirmant la présence importante de ces parasites devrait conduire l'éleveur à traiter l'ensemble du lot contenant les animaux testés ; en effet, ces parasitoses sont graves par le risque de mortalité ponctuelle qu'elles peuvent provoquer mais surtout par les pertes économiques qu'elles engendrent à long terme: animaux qui ne profitent pas, mères qui nourrissent mal leur veau, colostrum de mauvaise qualité avec déficit immunitaire du jeune veau, croissance anormale, etc....sont le lot des troupeaux qui font l'économie de traitements antiparasitaires appropriés. De plus, les lésions chroniques des organes digestifs créées par ces parasites ou leurs larves favorisent la contamination par d'autres pathogènes (bactéries, virus, protozoaires...) et fatiguent le système immunitaire de l'animal. Par la suite la simple observation clinique permet souvent de déterminer si un animal a besoin d'un second traitement (Mauvais état général, poil piqué, diarrhée, météorisation, ...). De plus, il s'agit de parasitoses cumulatives : contrairement aux strongles contre lesquels l'animal peut apprendre à lutter via son immunité, celle-ci est inefficace sur les Douves qui s'accumulent d'année en année dans l'animal en l'absence de traitement...

Quel traitement peut-on utiliser ?

Un grand nombre d'antiparasitaires disposent de l'indication Grande Douve ; certains sont actifs sur les formes adultes, d'autres traitent aussi les formes larvaires et immatures ; c'est essentiellement en fonction des besoins spécifiques de votre élevage que votre vétérinaire pourra orienter votre choix. Les produits en pour-on seront utilisés sur des animaux à l'attache ou au cornadis pour éviter des phénomènes de surdosage ou dilution par léchage entre congénères.

On dispose en revanche de peu de produits pour le traitement contre la Petite Douve ; les bovins peuvent notamment être traités avec du Nétobimin (HAPADÉX© 5 ET 10%) à la dose de 20 mg/kg, de l'albendazole (VALBAZEN©) à la dose de 15 mg/kg ou de l'Oxfendazole (OXFENIL© ou SYNANTHIC©) à raison de 13,5 mg/kg utilisé au moins deux mois après la rentrée à l'étable car il n'est actif que sur les stades adultes. Les deux premières molécules sont aussi utilisées dans cet usage sur les ovins. Il faut noter qu'il est nécessaire d'éviter de traiter dans le premier tiers de gestation (embryotoxicité) et que ces produits n'ont pas de rémanence. Le traitement des animaux qui sont laissés dans des parcelles contaminées ne les empêchent pas de se réinfester immédiatement.

Des études de l'Ecole vétérinaire de Nantes ont démontré le risque de **maintien de la grande Douve associé à la présence du ragondin** dans certaines zones par l'existence d'un cycle sauvage de ce parasite entre limnées et ragondins. Il convient d'être particulièrement vigilant pour les bovins pâturant le long des cours d'eau infestés par ces « indésirables ».

